



Bulletin Municipal de Plémet

N° 6 octobre 2009

EDITORIAL

Plémétaises, Plémétais

Durant l'été vous avez pu constater quelques changements apportés à notre cadre de vie. **La placette de la maison Guibet** améliore l'esthétique de l'entrée de la ville, bien qu'il nous reste



Future photo souvenir du foyer logement

encore à la finaliser. **Le parking végétalisé**, rue des écoles en liaison avec celui de la salle des fêtes, optimise la fluidité du trafic lors des pics de circulation. **Le chantier international** fut une réussite ; nombreux sont les Plémétais qui ont contribué à l'accueil chaleureux des étudiants.

Ceux-ci s'en souviendront et garderont une bonne image de Plémet. Le chantier d'insertion prendra le relais pour terminer le barbecue.

Le petit étang près de la Mairie a été nettoyé et

retrouvera bientôt son état normal.

Mais les réalisations vont encore s'accélérer pendant le dernier trimestre 2009. Vous verrez le début d'une série de concrétisations des nombreux projets sur lesquels nous avons travaillé.

Le rond point de la poterie va démarrer!, une réunion générale en mairie a eu lieu le 8 octobre avec tous les acteurs concernés et les riverains qui ont eu la gentillesse d'accompagner cette réalisation en cédant des parties de terrain :

Madame Joséphine Névo, Mr et Mme André, Mr et Mme Martin, Mr et Madame Blanchard, Merci à eux !

L'EHPA-EHPAD et sa cuisine centrale, c'est parti ! Avec un budget de 4 millions d'Euros l'accueil des personnes âgées et le service cantine des écoles vont se moderniser.

L'extension de la bibliothèque et cyberbase est déjà en cours (5 mois de travaux) sans que cela n'entrave le bon fonctionnement de la mairie.

Plémet entreprend la première phase de son développement.

L'équipe municipale

Sommaire

Editorial	P.1
Réalisations et travaux en cours	P.2
Conseils municipaux	P.5
Informations	P.9
Portrait: l'Abbé Duverger	P.14
Bienvenue	P.14
Etat civil	P.15
Les festivités - votre agenda	P.16
Un 'ptit de qué lire en gallo anné	P.16



Future photo souvenir de la bibliothèque

REALISATIONS ET TRAVAUX EN COURS

Le programme de voirie 2009 validé par le Conseil municipal de Mars 2009.

Maupertuis, La Morois, Saint Julien, Le Coucou, La Gautraie, La Folie

Le marché a été attribué à l'entreprise Eurovia pour un montant de 129 954 €TTC, les travaux ont été réalisés entre le 10 et le 25 septembre dernier.

Le programme de rénovation des chemins d'exploitations :

- Rohand Boudard / La Nouette
- La Ville Gate / Trémoyas
- La Cornandière
- La Haye / Launay
- Les Noës / Quelny / Coëtbot
- La Brousse Penhard / Trémeleuc / St Sauveur Le Haut
- Le Pont Quérra / Le Meur

Sur une longueur totale de 13,76 km a été attribué à la Société Le Clerc TP, pour un montant de 99961,55 €TTC. Les travaux ont débuté le 14 septembre et se termineront mi octobre. Les exploitants qui souhaiteraient modifier ou élargir leurs entrées de champs peuvent s'adresser à la Mairie, en notant que le coût des buses ou tuyaux est à la charge des exploitants et qu'ils seront gracieusement posés par les services techniques de la ville.

Nous rappelons aux riverains qu'ils doivent élaguer les arbres bordant les voies communales et les chemins d'exploitation. Un effort a été constaté et apprécié l'hiver dernier, mais il reste beaucoup à faire. Il est nécessaire que les voies soient dégagées pour réaliser les travaux.

Parking végétalisé à l'école publique

Les travaux ont été réalisés courant juillet et terminés fin août par la Société Le Clerc TP de Loudéac. Le semis de gazon n'étant intervenu que fin août, la mise en service du stationnement végétalisé interviendra courant octobre. Le trottoir de la rue des écoles côté maternelle a été élargi pour la mise aux normes à cette occasion. Le stationnement sur le parking existant a été modifié pour obtenir quelques places supplémentaires. La nouvelle signalétique a été mise en place, le sens de circulation a été modifié, les véhicules descendent le nouveau parking et sortent sur la rue neuve par le parking de la salle des



fêtes (pour plus de sécurité). Coût total de l'opération : 46508 €

Rue de la liberté

Afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, qui génèrent des nuisances lors des fortes pluies, une nouvelle traversée de route va être réalisée pour relier la conduite ouest (diamètre 300) à la conduite est (diamètre 600). Les travaux ont été réalisés en octobre.

RN 164 – Aménagement d'un giratoire

Les travaux commenceront fin octobre 2009, pour une durée de 5 mois environ si la police de l'eau donne son accord.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, la RD1 devra être fermée à la circulation, environ 100 m avant ce carrefour. Pendant la période de travaux, la circulation de tous véhicules sera interdite sur la RD1 entre la VC 223 et la RN 164, sur la commune de Plémet, afin de réaliser un ouvrage hydraulique sur cette voie. Un jalonnement de déviation sera mis en place, et les usagers emprunteront l'itinéraire suivant :

-Les usagers venant de LA TRINITE PORHOET, et PLUMIEUX seront déviés par la RD14 jusqu'à LA CHEZE, puis la RD14 direction LA PRENESSAYE, puis la RD16 jusqu'à l'échangeur des Parpareux où ils retrouveront la direction de leur choix (PLEMET-RENNES ou LOUDEAC).

-Les usagers venant de LOUDEAC et désirant prendre la direction LA FERRIERE, PLUMIEUX, ou LA TRINITE PORHOET, seront invités à quitter la RN 164 à l'échangeur des Parpareux, emprunteront

la RD16 direction LA PRENESSA YE, puis la DR14 vers LA CHEZE, et retrouveront les directions souhaitées.

-Enfin, les usagers venant de la RD778 Sud, seront pris en charge dès LA CHEZE par ces déviations.

Pendant la durée des travaux, la RN 164 sera réduite à 2 voies de 3.50 mètres, supprimant ainsi tous les « tournes à gauche ».

La vitesse sera réduite à 70 km/h pendant la durée des travaux, au droit du chantier.



Placette rue de la liberté

L'esthétique laissait à désirer pour ce lieu rue de la liberté .
Un aménagement est en cours d'achèvement

Il suffisait de peu de choses pour rendre l'endroit plus avenant et d'un aspect plus agréable.

Du pavé rustique, des marches pour rectifier le niveau et une grande jardinière. C'est la première étape qui donne à l'endroit une fraîcheur nouvelle.

Reste à installer les plantes dans la jardinière, une pergola, une table et des bancs . Ainsi cette placette de la rue de la liberté vous paraîtra plus conviviale.



Du foyer logement à l'EHPA-EHPAD

Le foyer logement fut inauguré en juillet 1980 avec une capacité de 32 logements. Plusieurs directrices se sont succédées, Mesdames Elisabeth JAN, de juillet 1980 au 31 décembre 1987, Elisabeth LECCLERC de janvier 1988 au 31 juillet 1992, Liliane DONNIO d'août 1992 au 30 juin 2005 et enfin Roselyne PÉRRICHOT depuis le 2 mai 2005.



L'actuelle directrice s'investit sans compter pour conduire le projet jusqu'à son terme. Pour ses 30 ans, l'établissement aura fait peau neuve et sera devenu EHPA et EHPAD avec un potentiel de 64 résidents, les couples y étant acceptés. La vétusté des locaux et le nombre de demandes donnaient un caractère d'urgence à cette réhabilitation extension. Cette restructuration se fera en deux temps. En effet, un nouveau bâtiment sera construit devant l'existant, les résidents actuels déménageront dans les nouveaux locaux afin que l'ancien bâtiment puisse être rénové.

Deux accueils en une seule structure.

Le foyer logement devient EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées) pour 30 places. Il devient également EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) pour 34 places.



Les critères d'attribution des places seront :

1. Qualitatifs

en fonction d'une évaluation médicale appelée **GIR** selon une échelle de 1 à 6. L'EHPAD est réservée aux personnes évaluées de GIR 1 à 4. L'EHPA aux personnes évaluées 5-6.

2. Géographique

Priorité aux Plémétais, aux domiciliés dans le canton et aux situations d'urgence.

Nous enregistrons déjà une liste d'attente de 80 personnes

La structure emploie actuellement 20 personnes : Directrice - Secrétaire comptable - Chef cuisine - 2 cuisinières - 2 infirmières - 5 aides soignantes - 8 agents sociaux chargés de l'accompagnement de vie.

Les travaux commenceront en fin d'année pour un an de construction auquel il faudra ajouter 9 mois de rénovation.

Enfin, nos résidents et le personnel auront une qualité de vie et de travail bien méritée.

REPAS DU CCAS Dimanche 15 novembre:

La capacité d'accueil de la salle des fêtes devenant insuffisante, et pour des raisons de sécurité, nous sommes dans l'obligation d'appliquer un nouveau règlement. Sont invitées : les personnes nées en 1938, donc ayant 71 ans, ce principe se prolongera les deux années à venir, jusqu'à leurs 73 ans.

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 25 Juin 2009

Présents : M. CHAPEL Joseph, M. MIHAMI Michel, Mme JOUAN Clémence, Mme BAUD Evelyne, Mme GRALL Dominique, Mme GODINÈS Annick, M. de KERLEAU Michel, M. LE MÉE Jacques, M. BOUDARD Bemard, M. BLOUIN Pierre-Yves, M. LEHO Laurent, Mme LOZACH Sylviane, Mme POINEUF Elisabeth, M. BERNARD Francis, M. CHASLES Joseph, M. GUILLEMOT Daniel, M. FERNANDEZ Ronan, M. ROCABOY Michel, M. CONAN Christophe, M. VROT Eugène

Absents excusés : M. LE MAITRE François, pouvoir à M. CHAPEL Joseph, Mme COUSIN Véronique, pouvoir à M. de KERLEAU Michel, Mme QUÉMENER Hélène, pouvoir à Mme LOZACH Sylviane

JURY D'ASSISES 2010 – LISTE PREPARATOIRE

Comme chaque année, dans la liste électorale, parmi les électeurs âgés de plus de 23 ans, 6 noms de personnes ont été tirés au sort pour figurer sur la liste préparatoire pour la désignation des jurés d'assises appelés à siéger en l'an 2010.

M. BOUDARD Bernard Paul André Marie, né le 16/09/1950 (à Loudéac - 22), et domicilié « Rue des Trembles », à PLEMET ; **Mme GUILLEMIN Marie-Madeleine née MORICE**, née le 20/04/1960 (à Redon - 35), et domiciliée « La Pierre Longue », à PLEMET ; **Mme LABBÉ Laëtitia Marie Lydie** née le 01/03/1982 (à Loudéac - 22), et domiciliée « Saint Lubin », à PLEMET ; **Mlle BLOUIN Jessica Micheline Gilles Marie**, née le 03/09/1983 (à Loudéac - 22), et domiciliée « La Ville Moisan », à PLEMET ; **M. COURTEL Patrick Claude Fernand Marie**, né le 07/06/1961 (à Loudéac - 22), et domicilié « Rue des Saules », à PLEMET ; **Mme GUILLEMIN Anne née JULOT**, née le 05/05/1935 (à Plumieux - 22) et domiciliée « Saint-Jacques », à PLEMET ;

TARIFS COMMUNAUX CAP SPORTS VACANCES

L'opération « Cap Sports Vacances », initiée par le Département et pilotée par la Commune fonctionne sur chaque période de vacances scolaires (hormis Noël).

Un programme varié d'activités physiques et sportives est proposé, pour les 7/17 ans, sous forme de stages, de séances de découvertes, de tournois et de sorties.

Le Conseil Municipal a fixé la tarification à partir de l'été 2009 pour l'année 2010-2011, Comme suit :

	Inscrits A l'année	Non Inscrits
Animation : La séance	1 €	3 €
Le stage (3 séances de la même activité à suivre)	3 €	6 €
Animation : La semaine	6 €	12 €
Animation : Les 6 semaines d'été	20 €	40 €
Piscine	3,5 €	3,5 €
Descente Kayak / Randonnée VTT	6 €	6 €
Assurance annuelle	/	3 €
Laser game	12 €	12 €
Accrobranche	12 €	12 €
Paintball	12 €	12 €
Patinoire	12 €	12 €
Randonnée à cheval	12 €	12 €
Bowling	10 €	10 €
Soccer	5 €	5 €
Karting	17 €	17 €
Char à voile	11 €	11 €
Voile	11 €	11 €
Match de foot à Guingamp	Gratuit	Gratuit

VACANCES SPORTIVES DES MATERNELLES

Des séances d'activités à chaque vacance scolaire (sauf Noël) sont organisées pour les enfants de petite et moyenne section par l'Animatrice sportive.

Le Conseil Municipal a adopté les tarifs suivants :

Pour les inscrits à l'année :

0,50 € par activité et par enfant

3,50 € pour la piscine

5 € la période d'été

Pour les non inscrits à l'année :

2 € par activité et par enfant

3,50 € pour la piscine

3 € l'assurance annuelle

15 € la période d'été

SPORTS

Dispositif d'animation sportive sur le temps scolaire, le mercredi pour les enfants de 3/11 ans (10h-12h et 13h30-15h30 **Cap Sports et Bamby Sports**), le samedi matin 10h30-12h (**Sports Ados**) pour les jeunes de 12 ans et plus.

Sports adultes, le mercredi (20h-22h pour le badminton) et le jeudi (14h-16h et 20h-21h pour la gym d'entretien).

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs comme suit à la rentrée de septembre 2009

- ✦ Adulte : 37 €

- ✦ Demandeur d'emploi : 30 €

- ✦ Première inscription enfant : 32 €

A partir de la deuxième inscription enfant : 27 €

Ces tarifs incluent l'assurance de 3 €

LA CUISINE CENTRALE

Mme Le Maire a rappelé que lors de la séance du 18 septembre 2008, le Conseil Municipal avait approuvé le projet de cuisine centrale dans le cadre de la mise aux normes et d'extension du Foyer Logement en vue de sa transformation en EHPAD. La maîtrise d'ouvrage de l'équipement de la cuisine centrale est laissée par Côtes d'Armor Habitat à l'EHPAD. La maîtrise d'œuvre de l'équipement de la cuisine est assurée par le groupement de personnes conjointes suivant : l'architecte du bâtiment, Mr Dominique CANEDI en tant que premier contractant et Mr Yannick THEBAULT, PROCESS CUISINE.

Le montant total des honoraires de maîtrise d'œuvre est de 36.597, 90 € TTC réparti entre PROCESS CUISINE pour 29 660, 80 € TTC et CANEDI pour 6.936,80 € TTC.

Le coût prévisionnel de l'équipement de la cuisine centrale est estimé à 341.458 € TTC.

Compte tenu de l'utilisation de la cuisine centrale pour les besoins de la cantine scolaire, Mme Le Maire informe que le CCAS sollicite auprès de la commune une participation aux frais de maîtrise

d'œuvre et à l'équipement à hauteur d'un tiers du coût total.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté de verser une participation

- ✦ pour le financement des frais de maîtrise d'œuvre à hauteur d'un tiers du coût total soit 12 187 € TTC

pour le financement de l'équipement à hauteur d'un tiers du montant réel, soit une participation prévisionnelle de 112 681 € TTC ;

LA MAISON LOUISON

Mme Le Maire a présenté au conseil le projet d'aménagement d'une partie de la maison LOUISON.

L'association des chasseurs s'est proposée pour aménager le local sur une superficie d'environ 50 m² en échange de sa mise à disposition par la commune à l'association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a accordé un montant maximum de crédit 7 500 € TTC pour cette opération en achat de matériaux de construction.

CONVENTION

Mme Le Maire a présenté au conseil le nouveau projet de convention d'utilisation des locaux communaux. Elle rappelle que la commune vient d'acquiescer 400 nouvelles chaises à la Salle des Fêtes et que cet investissement motive particulièrement la mise en place d'une convention qui définit précisément les droits et obligations des futurs utilisateurs de la salle des fêtes avec l'objectif de responsabiliser au mieux les utilisateurs sur le respect des locaux et du matériel mis à disposition afin de prolonger au maximum leur durée de vie.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'adopter la convention présentée et de fixer

-le montant des cautions comme suit :

Local	Montant de la caution
Salle des Fêtes	350€
Salle du Minerai	250€
Foyer Club	100€

- le montant de l'heure d'entretien facturé en cas de défaillance de l'utilisateur dans le nettoyage des lieux à 20 € TTC l'heure

- le montant de la vaisselle et du mobilier endommagé ou perdu au prix d'achat de la dernière facture.

LA MAISON DE L'ENFANCE

La Commune s'est engagée dans une démarche de construction d'une maison de l'Enfance qui pourra accueillir les enfants âgés de 2 à 12 ans et sera composée d'un jardin d'enfant destiné aux 2 – 4 ans (15 places) ; un accueil de loisirs (ALSH) pour les 3 – 6 ans (21 places) ainsi que les 6 – 12 ans (20 à 24 places) ; un accueil périscolaire pour les enfants scolarisés de 3 à 10 ans (60 places). En outre des salles communes aux deux entités et des salles pour des accueils ponctuels sont prévues.

Dans le cadre de cette opération de construction d'une Maison de l'Enfance selon une démarche de développement durable, Madame Le Maire a décidé de passer selon la procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics) un marché de conduite d'opération et de programmation/ conception avec le groupement D.D.E. des Côtes d'Armor – Unité Territoriale de Loudéac (Mandataire) et SOCOTEC de Cesson Sévigné(assistant HQE), pour un montant de 23.477,48 €TTC.

Séance du Jeudi 27 Août 2009

Présents : M. CHAPEL Joseph, M. MIHAMI Michel, Mme JOUAN Clémence, Mme BAUD Evelyne, Mme GRALL Dominique, Mme GODINÈS Annick, M. de KERLEAU Michel, M. LE MAITRE François, M. BOUDARD Bernard, M. BLOUIN Pierre-Yves, M. LEHO Laurent, Mme LOZACH Sylviane, M. BERNARD Francis, Mme COUSIN Véronique, M. GUILLEMOT Daniel, Mme QUÉMÉNER Hélène, M. FERNANDEZ Ronan, M. ROCABOY Michel, M. CONAN Christophe

Absents excusés : M. LE MÉE Jacques pouvoir à M. BOUDARD Bernard, Mme POINEUF Elisabeth pouvoir à M. CHAPEL Joseph, M. VROT Eugène pouvoir à M. FERNANDEZ Ronan, M. CHASLES Joseph

ASSAINISSEMENT COLLECTIF- EAU POTABLE – RAPPORTS ANNUELS SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE- ANNÉE 2008

En application du Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2224-5), le Conseil Municipal a adopté les rapports an-

nuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif communal et le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2008. Ces derniers sont consultables en mairie. Madame le Maire a rappelé que le service public d'eau potable est exploité en affermage par la SAUR FRANCE, en vertu d'un contrat de 12 ans, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2006 et prendra fin le 31 décembre 2017.

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour faciliter la gestion de l'accueil périscolaire et garantir un même goûter pour tous les enfants, Me Le Maire propose d'intégrer le goûter dans le tarif du soir comme suit et à partir de la rentrée 2009 Les tarifs restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs comme suit : Pour mémoire les horaires d'ouverture de l'accueil

		1 enfant	2ème enfant	3ème enfant et +
Matin	1 heu-	0.84	0.79	0.67
Matin	2 heu-	1.66	1.51	1.36
Soir (goûter compris)	1 heure	1.98	1.93	1.81
Soir(goûter compris)	2 heures	2.80	2.65	2.50

périscolaire, sont les suivants :

Matin : 7h15 - 8h50

Soir : 16h30 - 18h30

CHEQUES CESU

Pour encourager l'emploi dans le secteur des services à la personne, le gouvernement a décidé d'offrir, à titre exceptionnel un chéquier de 10 chèques d'une valeur de 20 € chacun, à 1.5 millions de familles à revenus modestes.

Les familles peuvent s'en servir, entre autres, pour payer l'accueil périscolaire.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION BOUYGUES TELECOM

Le contrat de bail dénommé « convention » signé entre la commune, l'association diocésaine à Bouygues Telecom le 7 Juillet 1999 pour l'exploitation d'une station radioélectrique sur l'Eglise sis Place du G^{al} Leclerc, arrive à échéance le 9 décembre prochain.

Le conseil a autorisé Madame Le Maire, à 21 voix pour et une abstention, à signer l'avenant, dont l'objet est de reconduire la convention en cours pour une durée de 12 ans et de la proroger tacitement au-delà de ce terme par période de 12 ans, sauf congé donné par l'une des parties, notifié à l'autre par lettre recommandée avec avis de réception, en respectant un préavis de 18 mois, avant la date d'échéance de la période en cours.

ACQUISITION DE TERRAINS

Madame le Maire a rappelé au Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement d'un giratoire à la Poterie sur la RN 164, l'acquisition de certaines parcelles est nécessaire en vue de réaliser un chemin piétonnier pour L'IME-CAT et d'implanter un panneau de signalisation. Le Conseil Municipal a approuvé les acquisitions des parcelles cadastrées section YK n° 36 et YK n° 89 d'une superficie respective d'environ de 7 780 m² et 1.749 m², la section YK n° 35 pour une superficie d'environ 2 120 m² au prix de 0,25 € le m² et la section YK n° 37 d'une contenance totale de 90m². et hors frais et taxes, à la charge de la commune.

Fermeture du libre service de bacs d'équarrissage



La commune fait appel régulièrement aux services de la SIFDDA de Plouvara équarisseur, pour éliminer les déchets déposés dans les bacs communaux mis à disposition en libre service en face du centre technique municipal. Or France Agri Mer, entreprise privée qui assure désormais la gestion du marché public national de l'équarrissage depuis le 1^{er} avril 2009 en lieu et place des 5 offices agricoles, a effectué plusieurs contrôles depuis le début de l'année et constaté que les déchets enlevés contenaient des déchets divers d'animaux domestiques et d'éleva-

ges autres que ceux trouvés morts sur la voie publique.

La commune s'est vue rappeler que les coûts inhérents à la destruction de tous les déchets qui ne relèvent pas du service public de l'équarrissage à savoir : la collecte, la transformation et l'élimination de cadavres d'animaux comme définis à l'article 1 du Décret n°20005-1220 du 28 septembre 2005 pour l'application de l'article L. 226-1 du code rural et modifié par Décret n°2009-872 du 16 juillet 2009 sont à la charge de leurs propriétaires ou détenteurs. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de fermer le service à compter du 30 septembre 2009 pour se conformer à la loi.

Pour les animaux d'élevage, les éleveurs sont organisés au sein de chaque filière et payent une taxe mensuelle.

Désormais, pour demander l'enlèvement d'un cadavre d'animal de compagnie, il faut appeler le 02 96 73 97 59 entre 10 et 12h du lundi au vendredi.

A PLEMET - INFORMATIONS

2^{ème} édition du « Troc-Jardin » le dimanche 8 novembre

Pour la seconde fois, l'échange de plantation, fruits ou légumes se déroulera le dimanche 8 novembre de 10h30 à 17h dans le jardin du presbytère. Il y aura beaucoup de nouveautés dans ce deuxième, mais déjà irremplaçable rendez-vous des amoureux du potager.

C'est sous le nom de **J'ARTdin Divers** que se déroulera notre deuxième édition du troc-jardin le dimanche 8 novembre prochain au jardin du presbytère. L'échange et le partage restent les principes de base. Ainsi, nous vous proposons de venir échanger tout ce qui à trait au jardin. Plantes ornementales ou potagères, bulbes, graines voire vieux outils... De plus, les amateurs de confitures pourront échanger et faire déguster leurs préparations



Tous les particuliers intéressés par cette manifestation sont les bienvenus.

Par ailleurs, nous avons souhaité aller au-delà du troc de produits et partager notre passion du jardinage en accueillant :

- Charles Le Laouéan, des Jardiniers de France, qui vous proposera une conférence sur les traitements alternatifs au jardin ou comment jardiner sans pesticide (à 15h)
- La section des Plantous et Greffous de l'association Mené Initiatives Rurales, réalisera une démonstration de greffage
- Christophe Duros nous proposera une exposition sur le Land'art
- Une dégustation de soupe à la citrouille ainsi qu'une exposition de ce cucurbitacé toujours à l'honneur du troc-jardin
- Une exposition de légumes anciens
- Yvon Rolland pour une exposition sur la culture la récolte et l'utilisation culinaire du safran
- Le SYMEOL, pour une information sur les différents paillages, le compost et les cultures associées
- Michel de Kerleau pour une présentation de la consoude, une plante méconnue
- La Librairie « La Plume d'Or » présentera plusieurs ouvrages sur le thème du « mieux jardiner »

C'est également lors de cette fête du jardin que nous remettons les prix aux gagnants du concours des maisons fleuries à 11h 30.

Si vous souhaitez participer à cette exposition et afin de vous accueillir au mieux, merci de contacter la mairie 02 96 25 61 10

Activités sportives communales

BILAN MORAL CSV ETE 2009

29 jours d'ouverture.

Nombre de stages : 23

Nombre d'activités : 47 dont 6 sorties.

Nombre d'enfants différents : 123 (chiffre stage) : 2 de plus par rapport à l'an passé. 156 pour toutes les activités, 18 de plus par rapport à 2008.

Fréquentation : 1737 (51 de plus).

Les ados sont ceux qui participent le plus.

Très bon bilan en progression par rapport à l'année dernière.

Très forte participation sur certains stages comme le kayak, le VTT, le football, l'escalade, le handball, ainsi que de nouvelles activités comme l'aviron, le poney et le speedminton, les sorties étaient complètes et l'on a dû demander des places supplémentaires pour accueillir le plus grand nombre.



Très bonne fréquentation sur les activités ponctuelles.

En ce qui concerne les maternelles, petits et moyens, très bonne fréquentation.

Cyberbase

La Cyberbase ferme le temps des travaux mais deux ordinateurs resteront en accès libre, pour les usages les plus courants. Horaires en mairie.

Il reste possible de s'inscrire pour les différents ateliers qui reprendront à la réouverture.



Bibliothèque

Bébés lecteurs: tous les 2ème mercredi de chaque mois, encadré par Brigitte, animatrice bibliothèque et Émilie Corlay, animatrice de la Cidéral, (lectures à voix hautes, comptines, découverte du livre avec les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou parents, grands-parents sont les bienvenus). Les enfants de plus de 3 ans accompagnés, sont également invités.

Fête de la citrouille: le samedi 24/10, à la salle des Associations, de 16 h à 19 h 30 (maquillage des enfants, goûter et sortie dans la ville organisée et encadrée par des parents qui voudront bien donner de leur temps, pour aller glaner des friandises chez les personnes et magasins de la ville).

Jedi 12/11: venue d'un auteur jeunesse à la salle de réceptions de 14 h à 17 h 30. Il interviendra avec les classes de 4ème du Collège Louis Guilloux, travail déjà fait en amont avec le professeur Mme EF-

FELIN Béatrice et la documentaliste, Mme Valloux, Emilie Corlay, animatrice de la Cidéral et la bibliothèque. Un goûter sera servi à la clôture de cette intervention à l'auteur et à l'encadrement.

Vendredi 27/11 : La bibliothèque propose comme chaque année, une conférence, " pour le mois documentaire "en partenariat avec le CAC SUD 22 (Mr Lucas Jérôme), le Conseil Général, La BCA: « **A gauche du père** », thème sur l'alcoolisme, en présence de la réalisatrice: salle des fêtes, à 20 h 30, entrée gratuite.

Le samedi 19/12: ateliers de Noël pour tous les enfants âgés de 5 à 11 ans à la salle des Associations, encadrés par Brigitte, et l'équipe de bénévoles. Passage du Père Noël entre les deux séances d'ateliers et goûter aux enfants. Les ateliers auront lieu de 14 h30 à 17 h 30.

Atelier GRAAL

L'Atelier GRAAL propose pour les enfants et les adultes de l'art plastique ou de la céramique

Laisser libre cours à la création et l'exploration artistique, tel est le credo de l'atelier Graal. Venez découvrir l'art plastique ou la céramique à Plémet, pour cela il faudra retourner à l'école ! Le local se situe en effet dans l'ancienne école primaire St Joseph, face au Collège Louis Guilloux.

Arts Plastiques :

Peintures, crayons, collage sur support papier, bois, tissus et objets de récupération.

Sculpture, assemblage, modelage...

Animatrice : Nathalie Lulbin

Cours adultes le mercredi de 20h00 à 22h00

Cours enfants le vendredi de 17h00 à 18h00

Céramique :

Les mains dans l'argile, toute création devient une trace de soi. Dans l'atelier : Le Modelage, la sculpture, le décor l'engobage, l'émaillage vous seront accessibles

Animatrice : Karine Denis

Cours enfants le mercredi de 16h30 à 18h00

Tarifs 2009-2010 (fournitures comprises sauf matériaux spécifiques)

Adhésion : 22 € (10 € à partir de la 2^{ème} inscription par famille)

Cotisation par trimestre (réduction de 7 € pour la deuxième inscription par famille et par trimestre) – 4 chèques à l'inscription, à l'ordre de l'atelier GRAAL :

Arts Plastiques : Adultes 80 € - Enfants 70 €

Céramique : Adultes 85 € - Enfants 70 €



Pour tout renseignement, contact

☎ 02.96.25.49.97 ou
02.96.28.38.99

Amicale Laïque

L'amicale laïque soutient l'activité de l'école publique depuis plus de 50 ans

L'Amicale Laïque de Plémet a été créée en 1951. Ses statuts précisent : « Amicale des élèves, des anciens élèves et des amis des écoles publiques de Plémet » ; et ils en définissent les buts : « venir en aide aux élèves, créer des groupes d'éducation intellectuelle, physique et artistique, organiser des conférences et des fêtes ».

Depuis plus de 50 ans, l'association a poursuivi cet engagement à travers ses différentes actions.

L'année scolaire 2008-2009, nous avons organisé, au Collège Louis-Guilloux, une rencontre des amicales laïques du secteur.

Nous avons mis en place des soirées débat : la première avait pour thème « mieux comprendre les enfants ».

Nous apportons une aide financière aux écoles, et participons à la fête des écoles.

Le 13 septembre 2009, nous avons organisé un vide grenier, devant la salle du Minerai.

Un voyage en Tunisie pour adultes est en projet.

Une section palets fonctionne depuis maintenant deux ans, elle est ouverte à tous, dans un esprit convivial et familial. Nous nous rencontrons tous les mercredis soir à 20h30 au boulodrome couvert « Rue de la Liberté », n'hésitez pas à venir nous voir.

Contact :

Madame Michèle PAUL

Présidente ☎ 02.96.25.62.91

La Poste: nouveaux horaires

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-16h30, vendredi (uniquement l'après-midi) : 13h30-16h30
Samedi : 9h-12h

Activité théâtre à Plémet

Pour les enfants:

Dans le cadre de la nouvelle saison 2009-2010, le CAC SUD 22 propose d'ouvrir un atelier théâtre pour les 8-12 ans ou les 12-14 ans, (7-8 enfants minimum -15 maximum) le mercredi après-midi ou le samedi durant 1h30. 38€trimestre+4€an pour assurances/ enfant (possibilité aide « Ty Pass » pour les 6ème et les 5ème)

L'atelier se déroulera de fin septembre 2009 à juin 2010, sauf pendant les vacances scolaires, à Plémet selon les participants inscrits.

Pour les adultes:

Vous souhaitez faire du théâtre mais vous ne savez pas où vous adressez? Vous souhaitez faire partie ou monter une troupe adultes ? Le CAC SUD 22 propose de vous soutenir dans la création de ce projet et de vous accompagner techniquement dans cette discipline.

Renseignements et Inscriptions au 02-96-28-93-52
auprès de CECILE ou cecile.gallach-theatre@mouvement-rural.org

Permanences en Mairie

Permanence le mercredi après-midi par Mme GRALL, maire, sur rendez-vous ;

Permanence le samedi matin de 10h30 à 12h00 :

24 Octobre : M. Francis BERNARD
31 Octobre : Mme Clémence JOUAN

7 Novembre : Mme Evelyne BAUD
14 Novembre : Mme Dominique GRALL
21 Novembre : M. Christophe CONAN
28 Novembre : M. Michel de KERLEAU
5 Décembre : Mme Evelyne BAUD
12 Décembre : M. Francis BERNARD
19 Décembre : Mme Clémence JOUAN
25-26-27 Décembre : Mme Dominique

GRALL

2-3 Janvier: M. Christophe CONAN
9 Janvier: Mme Dominique GRALL
16 Janvier: M. Michel de KERLEAU
24 Janvier: Mme Annick GODINES
31 Janvier: M. Francis BERNARD

INFORMATIONS CIDERAL

Le fichier « baby sitting du Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse de la CIDERAL a, cette année, mis en place un fichier « baby-sitting », pour permettre aux parents de trouver une solution à leurs besoins de garde d'enfants ponctuels (soirée, cinéma, repas...).

Ce fichier recense les coordonnées et les disponibilités des jeunes proposant leurs services.

Avant d'être inscrits dans ce fichier, les jeunes assistent à un atelier présenté par l'animatrice PIJ (également auxiliaire de puériculture) - accompagnée d'une éducatrice de jeunes enfants - afin de leur donner une première information sur la législation, la rémunération, la sécurité, le change, le repas, les jeux...

LePIJ peut ainsi mettre en relation les parents intéressés et les « baby sitters » inscrit(e)s dans le fichier.

Point Information Jeunesse: Maison de l'emploi, 1, rue de la chenaie, 22600 LOUDEAC Tél: 02.9628.65.89

Horaires: Mardi: 15h30-17h30, Mercredi: 10h-12h30/13h30-17h30, Vendredi: 13h30-17h30

L'accueil Logement de la CIDERAL

Permanence d'accompagnement à la recherche de logement, ateliers de recherche de logement.

Vous êtes sans logement, hébergés provisoirement ou votre logement n'est pas adapté, vous recherchez une location, vous avez un minimum de ressources, vous êtes prêts à vous investir dans une recherche active,

inscrivez-vous à:
L'accueil
Logement de la
Cidéral
au
02.96.66.09.07



INFORMATIONS CONSEIL GENERAL

Voie verte

La Voie St Méen – Loudéac – Carhaix, verte sur toute la ligne

L'ancienne voie ferrée St Méen Carhaix longue de 122 km, réhabilitée en chemin de randonnée a été reconnue Voie Verte par la Région Bretagne en 2004. Cet axe de randonnée fait l'objet d'une nouvelle gestion respectueuse de l'environnement depuis 2007 par le Conseil Général.

Travaux effectués en gestion durable et solidaire

Plusieurs actions expérimentales sont donc mises en place pour répondre aux demandes des utilisateurs et pour améliorer la prise en compte de l'environnement : l'aménagement (sablage compacté...), l'entretien mécanique de l'axe sablé, la fauche des bas côtés (exportation des végétaux entre Loscouët sur Meu et St Caradec pour favoriser le retour à une végétation prairiale) ainsi qu'une gestion forestière raisonnée. Dans ce cadre, un programme de gestion forestière est engagé sur plusieurs années. *Or le Conseil Général a constaté, depuis, quelques interventions de coupe d'arbres par des riverains, à des fins personnelles*

Les alignements d'arbres bordant l'axe sablé appartiennent à la voie et donc au Conseil Général. Chaque année, environ 20 km de linéaire font l'objet

d'une gestion forestière, du côté de la voie et du côté des riverains. Ces travaux prennent en compte les usages, la sécurité, la gestion sylvicole, l'esthétique et l'aspect patrimonial, le devenir des bois coupés et des rémanents.

Cette gestion amène le Conseil Général à passer des marchés publics, attribués à des professionnels qui sont chargés de valoriser au mieux les produits de la coupe (en bois d'œuvre, bois de chauffage, piquets, broyat pour la filière bois énergie ou paillage...). **LA COUPE DES ARBRES ET LEUR RÉCUPÉRATION À DES FINS PERSONNELLES SONT DONC INTERDITES.** Les riverains peuvent se procurer du bois de chauffage au prix coûtant et du broyat en s'adressant à l'entreprise détentrice du marché, dans la limite des quantités disponibles.

Pour les secteurs non concernés par la gestion forestière de l'année, il est demandé aux riverains, en cas de problèmes, de s'adresser au **Conseil Général DAE – Service Randonnée ENS – 2 rue Jean Kuster – BP 2375 – 22023 Saint Briec Cedex 1 - ☎ 02.96.62.27.64**

INFORMATIONS DIVERSES

CPAM

Une adresse postale unique pour tous vos courriers.

Si vous dépendez du régime général de sécurité sociale, quel que soit votre lieu d'habitation en Côtes d'Armor, vous devez désormais adresser tous vos courriers à cette seule adresse :

CPAM des Côtes d'Armor - 22024 Saint-Briec Cédex 1

Pensez à préciser votre numéro de sécurité sociale sur tout courrier. Sans cette information, votre dossier ne peut être traité.

Avez-vous mis à jour votre carte Vitale cette année ?

Désormais, vous devez mettre à jour votre carte Vitale chaque année.

Ce réflexe indispensable permet d'actualiser vos droits de façon régulière à l'assurance maladie. La mise à jour annuelle garantit une prise en charge efficace de vos dépenses de santé. Vous pouvez la faire à la date de votre choix. Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date

indiquée sur votre carte par exemple).

Comment la mettre à jour ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé.

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale. Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie. **Plus d'infos sur le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr.**

■ PORTRAIT : L'Abbé Duverger

Difficile de résumer 90 ans en quelques lignes. Alors, avec l'Abbé Duverger, on convient de raconter ses souvenirs les plus marquants.

Ce sont bien sûr les cinq années en tant que prisonnier en Allemagne qui surgissent. « Une France mal préparée à la guerre. C'était une honte d'envoyer le pays en guerre; on n'avait même pas d'arme. Les gouvernants ont laissé l'Allemagne s'armer jusqu'aux dents. Nous, on n'était pas prêt. » S'il n'y avait pas eu cet exil, cette guerre, il pourrait sourire d'avoir fait beaucoup de petits boulots. Mais le contexte était là.

Sous le joug des nazis, il a fallu être maçon. « En 1941, les allemands prévoyaient la guerre en Russie. Ils construisaient un hôpital à Königsberg en Prusse Orientale. » Ses compagnons d'infortune étaient prêtres, instituteurs, notaires, séminaristes. « Quand des entrepreneurs sont arrivés sur le lieu de construction, ils se sont demandé ce qu'ils allaient faire de ses marsouins là. » Alors, ils ont été creuser un canal sur le Prégel.

Ensuite, ce sera vacher pendant un an. Il subira aussi la propagande hitlérienne en travaillant à la faculté de théologie où les allemands filmaient le « bien-être » des prisonniers. Ces films étaient diffusés ensuite en France. Puis, retour à la ferme jusqu'en octobre 1944. Quand les russes ont repoussé les allemands jusqu'à la frontière, les prisonniers ont été évacués. Mais repris, L'Abbé Duverger retourne au camp de Rastenburg en Prusse Orientale, « là où a eu lieu l'attentat manqué des généraux contre Hitler. J'y suis resté jusqu'en janvier 1945. »

Et puis, lorsque les Russes ont lancé leur plus grande offensive, « les allemands reculaient mais brûlaient tout sur leur passage. »

Pour l'Abbé Duverger, commence alors une longue marche. « Je suis sorti de Prusse Orientale, j'ai traversé un lac gelé sur 10 km et je suis arrivé à Crivitz à côté de Berlin. C'est là, qu'un adjudant m'a demandé où j'allais. Quand je lui répondis à Paris, il m'affecta à un poste d'agent communal et j'ai fini fossoyeur.



Il y avait deux Allemagne, l'une nazie et l'autre qui vivait sous la terreur. La population devait se cacher pour parler aux prisonniers de peur d'être dénoncée. Les gens nous disent que nous n'étions pas malheureux en Allemagne. Le pire était de ne pas savoir quand et comment allait finir cette guerre. Les allemands gagnaient partout. C'était difficile de passer des Noëls, des fêtes loin des siens et de penser à ce que l'on avait vécu avant.

5 années prisonnier en Allemagne

En Allemagne, il y avait les cigognes. Alors, dans nos lettres, on disait : les cigognes sont revenues. J'espère qu'on ne les reverra pas partir. Et quand on les voyait partir, parce qu'on les voyait partir, on écrivait : j'espère qu'on ne les verra pas revenir ! Mais je les ai vues revenir tant et trop de fois !

C'était vraiment une situation difficile, surtout pour ceux qui avaient laissé femmes et enfants. »

De retour en France, il a fallu reprendre une vie normale.

« De 47 à 63, j'ai été vicaire instituteur à Trégomeur dans une classe unique de 50 enfants âgés de 4 à 16 ans. Parfois, les petits connaissaient les réponses des grands !. Puis, à l'école du Vaublanc et celle de Plémet dans l'actuelle maison Gohel et à l'école Saint Joseph. J'ai effectué ma dernière année d'enseigne-

ment à Uzel. Ensuite, j'ai été nommé aumônier aux lycées Le Braz et Renan à Saint Briec.

L'école a beaucoup changé. Mais l'essentiel pour un instituteur est toujours de faire travailler les élèves. Il faut occuper les enfants sinon ce

sont eux qui vous occupent ! Mais le climat était différent : un enfant puni à l'école l'était aussi à la maison. Mais maintenant, ce sont les parents qui viennent disputer les enseignants.» Il souligne les abus de certains enseignants mais note tout de même l'écart d'éducation dans les familles.

De 63 à 68, il est recteur à la paroisse de La Méaugon puis jusqu'en 71 recteur de La Méaugon et de

« *Nous sommes faits pour vivre ensemble* »

Trémuson.

De 71 à 91 il est nommé recteur à Yffiniac.

Son regard sur l'actualité est acerbe. « la finance étouffe tout, elle est pervertie ! » il dénonce une course infinie aux profits qui anesthésie l'individu.

Pendant la guerre, il a vécu l'union contre le régime nazi, d'hommes et de femmes de convictions différentes. Il pensait, comme tous les prisonniers, que cet état d'esprit perdurerait après la guerre. L'actualité lui prouve que non, alors que « nous sommes fait pour vivre ensemble ».

BIENVENUE

ÉCOLES – M^{me} Gaëlle RADENAC, Directrice de l'école Saint Joseph

BOULANGERIE – M. et M^{me} Emmanuel GAUTIER – 6 rue de Dinan – 02.96.25.60.98

RESTAURANT « Hostellerie du Mené » - M. et M^{me} Thierry et Claudia LE THUAUT – 2 rue des Fraîches – 02.96.25.61.54

VIVAL – rue de Rennes - ouverture d'une BOUCHERIE au début novembre

INSTITUT DE BEAUTÉ « BIOTIFUL » – M^{me} Johanna GICQUEL – 14 bis rue du Général Leclerc – 06.42.37.84.63

POMPES FUNÈBRES :

M. et M^{me} Sébastien JÉGARD – 6 rue des Genêts – Z.A. de Jéguet – 02.96.26.88.15

M. et M^{me} Janick THÉBAULT – 2 rue de Bodiffé – 02.96.25.64.67

ÉTAT CIVIL

Du 21 Mai au 9 Septembre 2009

En application de la délibération de la Commission Nationale Informatique et Libertés n° 99-24 du 8 avril 1999, toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayant-droit à la Mairie de PLEMET



Naissances

21/05/2009: **Timothé JOSSÉ**, 71, Rue de Rennes
 28/06/2009: **Melaine MOIZAN**, 16, Rue de la Liberté
 03/07/2009: **Nolan LE FEUVRE**, 6, Rue du Six Août
 04/07/2009: **Cyprien MARTIN**, 11, Rue des Fraîches
 06/07/2009: **Alyssa CADIC**, 12, Rue des Etangs
 08/07/2009: **Inès CONAN**, 4, Impasse des Iris
 14/07/2009: **Esteban MARTINEZ**, 13, Rue des Saules
 28/08/2009: **Tania LENORMAND**, Saint Lubin
 29/08/2009: **Arthur CHASLES**, 7, Rue des Saules

09/09/2009: **Adam PENNINGTON**, Saint Lubin

16/09/2009: **Paul GOUCHET**, 11, Rue du Minerai

Mariages

Vincent BODENNEC, Chef d'Entreprise et Nathalie TUAL, Aide Soignante, domiciliés « Fahelleau »

Publications de Mariage

Arzhel GRALL, Ostéopathe, Résidant « Le Bahado » et Aurélia DEFAZIO, Technicienne CRAM, domiciliés AIX EN PROVENCE (Bouches du Rhône)

Cédric LEFEVRE, Artisan en Espaces Verts, Résidant « Saint Julien » à PLEMET et Delphine LE BRIX, Responsable Accueil, domiciliés à IFFENDIC (Ille-et-Vilaine)

LES FESTIVITES – VOTRE AGENDA

NOVEMBRE:

Samedi 7 :	Loto organisé par le Comité des Foires de Saint Lubin à la Salle des Fêtes
Samedi 7 :	Stage de fabrication de galettes et animations organisés par la Truite du Ridor à la Salle du Minerai
Dimanche 8	J'ARTdin Divers au jardin du presbytère
Mercredi 11 :	Fête de l'Armistice – Vin d'honneur à la Salle des Fêtes
Dimanche 15 :	Banquet des Anciens à la Salle des Fêtes
Vendredi 20 :	Concours de belote organisé par le club de Loisirs Des Aînés Ruraux de PLEMET à la Salle des Fêtes
Dimanche 22 :	Loto organisé par les Parents d'Elèves des Ecoles Publiques A la Salle des Fêtes
Vendredi 27 :	Assemblée Générale de la Truite du Ridor à la Salle de réception

DECEMBRE

Jeudi 3 :	Assemblée Générale du Club du 3 ^{ème} Age à la Salle des Fêtes
Vendredi 4 :	Pléméthon à la Salle des Fêtes
Samedi 5 :	Pléméthon à la Salle des Fêtes
Dimanche 6 :	Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle Publique à la Salle des Fêtes
Vendredi 11 :	Arbre de Noël des Ecoles Privées à la Salle des Fêtes
Samedi 12 :	SAINTE BARBE à la Salle des Fêtes
Samedi 19 :	Arbre de Noël de l'Amicale du Centre de Rééducation de Bodiffé A la Salle des Fêtes
Samedi 19 :	Arbre de Noël de l'Amicale des Sapeurs Pompiers au Foyer Club
Samedi 19 :	Animation de Noël par la Bibliothèque à la Salle des Associations
Mardi 29:	Vœux du maire à 18h30 à la salle des fêtes

UN 'PTIT DE QUÉ LIRE EN GALLO ANNÉ

Les élèves de l'option gallo au Collège Louis Guilloux de Plémet vous proposent un 'ptit de qué lire en gallo anné. Pour le coup ici, c'est le lima (l'escargot) du rond point de Plémet qui les a inspirés...

Devine, devinaille!

Je sé net bavou!
 J'eu un pied mais pas de soulier.
 J'ai une teïte mais pas de chapé.
 J'ai des yeux comme des pitchets.
 Je sé toujou dans mon hôté.
 Tchi qu'est?

Le lima ben sûr!



Cherche paire d'antennes qui m'ont été volées. Contacter: limadeplemet@vadoo.fr